



UFR des sciences médicales

DIPLOME INTERUNIVERSITAIRE DE CHIRURGIE RETINO-VITREENNE

3^e Cycle

Il est créé, conjointement, à compter de l'année universitaire 2002-2003, par les Conseils des Universités de Bordeaux, Henri Poincaré Nancy 1 et Dijon un Diplôme Interuniversitaire de Chirurgie Rétino-Vitréenne.

1 - Objectifs de la formation

La pathologie vitréenne a connu, depuis ces vingt dernières années, de profonds bouleversements liés aux meilleures connaissances physiopathologiques, à la plus grande pertinence des moyens de diagnostic mais également à l'amélioration des outils chirurgicaux.

Ainsi, des pans entiers d'affections rétinienne jadis sans traitement bénéficient actuellement de thérapeutiques efficaces. Le nombre croissant d'affections rétinienne lié au vieillissement de la population rend la complémentarité médico-chirurgicale encore plus indispensable qu'avant. Cette prise en charge par des outils performants n'est encore accessible qu'à un nombre limité de centres ophtalmologiques. Toutefois, la meilleure connaissance des traitements des affections rétino-vitréennes et de leurs indications est indispensable à l'exercice de l'ophtalmologiste dans sa pratique quotidienne.

Il a donc semblé licite d'organiser un Diplôme Interuniversitaire permettant de rassembler les compétences en s'appuyant sur une collaboration déjà ancienne des différents intervenants.

Les objectifs sont de situer la place de la chirurgie au sein des affections médico-chirurgicales vitréo-rétiniennes. Les indications évoluant bien sûr au cours des années, la confrontation des différents intervenants permettra aux étudiants de mieux appréhender cette prise en charge.

Il existe actuellement un DIU d'angiographie et de pathologie rétinienne (Faculté de Paris VII) qui insiste tout particulièrement sur le diagnostic des affections rétinienne. Certains DIU abordent également les problèmes chirurgicaux lors de leurs programmes : Inflammations et infections oculaires (Paris VI, Paris VII et Angers). Enfin, la chirurgie rétinienne est abordée de façon non exhaustive lors du DIU de microchirurgie (Hôtel Dieu, Paris).

Aucun enseignement postuniversitaire ne s'intéresse spécifiquement aux différentes affections chirurgicales de la sphère rétino-vitréenne.

2 - Responsables

A BORDEAUX :

Professeur Marie Noëlle DELYFER

Hôpital Pellegrin

Place Amélie Raba Léon, 33000 Bordeaux

05 57 82 12 16

marie-noelle.delyfer@chu-bordeaux.fr

A NANCY :

Professeur Jean-Baptiste CONART,
Hôpital -Central, Nancy
j.conart@chru-nancy.fr

A DIJON :

Dr Pierre-Henry GABRIELLE
Hôpital de Dijon
phgabrielle@gmail.com

3 - Organisation de la formation :

- **3-1 Capacité d'accueil :**

Le nombre maximum d'étudiants est fixé à **90** pour l'ensemble des universités co-contractantes.

- **3-2 Durée de la formation :**

La durée est de 1 an et a lieu tous les ans.

- **3-3 Enseignement théorique et pratique :**

Organisation générale : **100 heures de cours** réparties en 3 modules de 3 jours de cours (cours effectués à Paris, Hôpital des Quinze-Vingt ou Fondation Rothschild), une session de travaux pratiques d'une journée et une session de stage pratique (3 jours).

- **3-4 Stage* :**

Un stage pratique de 3 jours.

** Les stages donnent lieu à convention.*

4 - Conditions d'inscriptions

Conditions de titres :

- ◆ Docteurs en médecine
- ◆ Internes des Hôpitaux du D.E.S d'Ophtalmologie.

Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima).

5 - Coût de la formation

En formation initiale : 500 € / an

En formation continue : 900 € /an

**Tarif spécifique Formation continue : Chef de Clinique-Assistant des Hôpitaux : 800 € / an
(sur présentation d'un justificatif)**

Auquel s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.

6 - Contrôle des connaissances et conditions de validation :

- **6-1 : Nombre de sessions :**

Il est organisé 2 sessions (1 session d'examen en avril et une session de rattrapage en cas d'échec en juin).

- **6-2 : Nature des épreuves :**

- **Assiduité** : (90 % de présence obligatoire pour se présenter à l'examen),
- **Un examen écrit** anonyme, constitué par 2 questions rédactionnelles notées chacune sur 10, d'une durée de 2 heures et portant sur l'ensemble du programme de l'enseignement.

Le jury de l'examen est constitué de 2 membres désignés par le Directeur de l'enseignement ; Il est présidé par un PU/PH.

- **6-3 : Validation :**

Pour être déclarés admis les candidats doivent obtenir la moyenne générale.

- **6-4 : Dispositions prévues en cas d'échec :**

Le redoublement n'est pas autorisé.

7 - Délivrance du diplôme :

Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant :

- Par voie postale après une demande écrite
- En main propre sur présentation d'une pièce d'identité

Création :

Conseil U.F.R. III du 23/05/2002
C.E.V.U. du 21/06/2002
C.A. du 05/07/2002
C.A. du 13/12/2002
Conseil UFR III du 18/12/2002

Modification :

Modifications : Conseil UFR III du 18/12/2002
C.E.V.U. du 21/06/2002
C.A. du 13/12/2002
Conseil UFR III du 17/04/2003
C.A. du 20/05/2003
Conseil UFR III du 04/03/2004
C.A. du 02/04/2004
Conseil UFR III du 17/05/2006
C.A. du 26/09/2006
Conseil UFR des Sciences Médicales du 17/09/2013
C.E.V.U. du 03/10/2013

Mis à jour le 09 janvier 2017

Modifications (augmentation du coût de la formation : pour les internes et en formation initiale) :

Conseil UFR des Sciences Médicales du 09/05/2017
Conseil du Collège Sciences de la santé du 06/06/2017

Modification : Conseil UFR des Sciences Médicales du 14/03/2022
Conseil du Collège Sciences de la santé du 30/03/2022
(Version 8)

Modification (changement de responsable) :
Conseil UFR des Sciences Médicales du 05/02/2024
Conseil du Collège Sciences de la santé du 13/02/2024
(Version 9)

ANNEXE I

Liste des membres du jury et du conseil pédagogique :

Professeur J-P BERROD
Professeur C. CREUZOT-GARCHER
Professeur J-B CONART
Docteur, P-H GABRIELLE
Professeur M-N DELYFER

ANNEXE II : Liste et contact des enseignants

D.I.U. de Chirurgie Vitéo-Rétinienne 2023-2024

NOM	Adresse	Téléphone
Mr le Docteur F. BECQUET	Clinique Sourdille Place Anatole France 44000 NANTES	02 40 59 15 16
Mr le Professeur J.P. BERROD	Service d'Ophtalmologie HOPITAL CENTRAL 29, avenue du Mal de Lattre de Tassigny 54035 NANCY Cedex	03 83 85 26 45
Mme S. TOUHAMI	Service d'Ophtalmologie Hôpital de la Pitié 47-83, boulevard de l'Hôpital 75013 PARIS	01 42 16 32 01
Mr le Docteur G. CAPUTO	Fondation Ophtalmologique A. de Rothschild 25 à 29, rue Manin 75019 PARIS Cedex	01 48 03 65 65
Me le Professeur N. CASSOUX	Institut Curie 26 Rue d'ULM, 75005 Paris	01 56 24 55 00
Me le Professeur C. CREUZOT- GARGHER	Service Ophtalmologie Hôpital Général 3, rue du Faubourg Raines 21000 DIJON	03 80 29 51 73
Mr le Docteur C. MOREL	Clinique Monticelli 88, rue du Commandant Rolland 13008 MARSEILLE	04 91 16 22 32
Mr le Professeur J-F. KOROBELNIK	Service d'Ophtalmologie Hôpital Pellegrin Place Amélie Raba Léon 33000 BORDEAUX	05 57 82 12 17
Mme la Professeur M.-N. DELYFER	Service d'Ophtalmologie Hôpital Pellegrin Place Amélie Raba Léon 33000 BORDEAUX	05 57 82 12 16
Me le Docteur P. MASSIN	Service d'Ophtalmologie HOPITAL LARIBOISIERE 2, rue Ambroise Paré 75010 PARIS	01 49 95 64 88
Mme E. PHILIPAKIS	Service d'Ophtalmologie Hôpital Lariboisière 2, rue Ambroise Paré 75010 PARIS	01 49 95 64 88
Me le Professeur M.WEBER	CHU Hôtel Dieu Service d'Ophtalmologie, 1, Place Alexis Ricordeau 44000 Nantes	02 40 08 34 75